



CHEMINS DE SELECTION

PATINAGE ARTISTIQUE

DANSE SUR GLACE

(SAISON 2011/2012)

Sommaire

A/ Principes Généraux de Sélection

B/ Principes de fonctionnement

Les Commissions

C/ Principes de sélection

I. Les Master's

II. Grand Prix Seniors

III. Championnat de France Elite

IV. Championnat d'Europe

V. Championnat du Monde Séniors

VI. Compétitions internationales

VII. Grand Prix junior

VIII. Championnat du Monde junior

VIII. Winter Youth Olympic games

PREAMBULE

- Le Président de la F.F.S.G soumet au Bureau Exécutif (BE) pour approbation, le présent document qui lui aura été transmis par le DTN.
- Après validation du bureau exécutif (B.E.) de la F.F.S.G, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres, le Président est responsable de l'inscription des athlètes aux compétitions internationales et championnats I.S.U et de la proposition de sélection à la CNSHN des athlètes qui représentent la FFSG aux Jeux Olympiques.
- Le Directeur Technique National est responsable de la mise à jour annuelle de ce document qu'il propose au Président de la FFSG.
- Le Directeur Technique National est responsable de l'application des termes du présent document.
- Le Directeur Technique National est responsable de la définition des modalités de sélection pour les compétitions, les championnats nationaux et internationaux.
- Le Directeur Technique National est responsable de la définition de la planification fédérale pour les équipes de France (E.D.F.) : regroupements, tests de sélection, compétitions, championnats nationaux et internationaux.
- Le Président et le Directeur Technique National proposent à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau(CNSHN) une liste nominative des Athlètes pour validation.

Pour ce faire le Président et le DTN s'appuient sur le document intitulé « *chemins de sélection* » précisant pour la saison 2011/2012

A/ LES REGLES GENERALES DE SELECTION

(APPLICABLES A TOUTES SELECTIONS EN COMPETITION)

Les règlements de l'ISU et annonces officielles des évènements internationaux précisent les règles de participation aux compétitions internationales, championnats ISU et aux Grands Prix Junior et Senior et les quotas Olympiques.

Après examen des résultats significatifs enregistrés lors des épreuves de références définies par la DTN, des éléments réalisés, des scores obtenus, de l'état de forme des sportif(ve)s et du comportement général, la liste des sportifs sélectionnés est proposée à la commission de sélection par le DTN.

1) Résultats significatifs :

- Master's
- Championnat de France Elite = classé 1 à 3
- Grand Prix Junior = classé 1 à 5
- Grand Prix Senior = classé 1 à 5
- Participation à la finale GP Junior ou Senior = classé 1 à 6 selon le classement final des grands prix
- Championnat d'Europe = classé 1 à 6
- Championnat du Monde Junior = classé 1 à 6
- Championnat du Monde Senior ou JO = classé 1 à 8

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

La participation aux regroupements, stages ou tests de sélection définie par la DTN est obligatoire. Toutefois, le DTN se réserve le droit d'accorder à tout athlète, une dispense de participation.

Toute sélection « titulaire ou remplaçant(e) » pourra à tout moment être remise en cause par le DTN à la suite d'un contrôle d'entraînement non satisfaisant, d'un mauvais comportement ou du refus de participation à ce même contrôle ou test de sélection.

Toute sélection d'un(e) sportif(ve) relevant de blessure ou de maladie, devra préalablement être validée par le médecin fédéral.

Toute sélection et participation est soumise au respect de la charte du sportif de Haut Niveau, à la convention SHN - FFSG.

Ne peuvent être sélectionnés que les athlètes à jour de suivi médical réglementaire.

B/ LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

LES COMMISSIONS

A - Commission de sélection (CS)

Elle est conviée par le Président de la F.F.S.G. pour proposer les sélections nationales et internationales, ainsi que le chemin de sélection, à la validation du B.E.

La Commission de sélection se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres.

COMPOSITION :

- le Président de la fédération ou son représentant
- le membre du B.E. en charge du sport olympique et du haut niveau
- le Directeur Technique National (DTN)
- le coordinateur des disciplines d'Expression
- le Président de la CSN concernée, avec voie consultative
- le médecin fédéral pour avis

Le DTN prendra l'avis de la commission technique et pédagogique ci-après désignée. Les avis de la CS sont consignés au secrétariat général.

Les propositions de la CS doivent être validées par le BE.

En cas de vote et d'égalité des voix, celle du Président de la F.F.S.G. est prépondérante.

B - Commission Technique et Pédagogique (CTP)

La Commission Technique et Pédagogique de la DTN se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres afin de donner son avis à la Commission de Sélection.

COMPOSITION :

- 1/ le Directeur Technique National
- 2/ Le coordinateur des disciplines d'Expression
- 3/ Les personnalités invitées parmi les coaches dont les athlètes figurent dans un collectif identifié de préparation pour 2014 ou 2018.
- 4/ Le médecin fédéral pour avis
- 5/ Toute personne invitée par le DTN

C - Principes de sélection

I. LES MASTER'S

Objectif

La participation aux MASTER'S est obligatoire, sauf dérogation exceptionnelle délivrée par le DTN.

Dates

Du 6 au 8 octobre 2011 à ORLEANS

Conditions et Critères de Participation

- Etre inscrit sur les listes nationales de haut niveau (France jeune, France senior, France élite)
- Répondre aux critères pour être sur liste des S.H.N. au 1er novembre 2011

→ En patinage artistique :

Les athlètes sélectionnés aux Grands Prix Seniors de la saison en cours
Les athlètes sélectionnés aux Grands Prix Juniors de la saison en cours

Pour tout autre athlète hors liste ministérielle de haut niveau, il faut:

- Etre parmi les 3 premiers aux championnats de France Junior, Novice

Et, ou,

-Etre parmi les 3 premiers du classement TDF1 en catégories Novice, Junior, Senior de la saison 2010/2011

→ En Danse sur Glace :

Pour la catégorie Senior :

- Les athlètes sélectionnés aux Grands Prix Seniors
- Un des deux partenaires ayant participé aux championnats de France junior 2011 ou aux Master's ou au championnat de France Elite de la saison 2011

Pour la catégorie Junior (15 couples avant cut) sont sélectionnés d'office :

- Les 3 premiers couples aux championnats de France Junior 2011
- Les 3 premiers couples aux championnats de France Novice 2011
- Les titulaires aux Grands Prix Juniors 2011

Les quotas restants seront attribués en fonction des résultats obtenus à l'occasion de la compétition organisée par la CSNDG le 23 juillet 2011.

Les couples constitués d'un patineur ou d'une patineuse étrangers qui ne seraient pas en possession de la « release » délivrée par l'ISU à la date limite d'inscription ne pourront participer aux Master's.

Le programme court et la danse courte sont accessibles aux patineurs étant en conformité avec les critères ci-dessus :

Le quota maximum pour le programme libre est limité au nombre fixé selon le tableau ci-après :

		JUNIOR Après cut	SENIOR Après cut
Patinage Artistique	Femmes	12	12
	Hommes	12	12
	Couples	4	4
Danse sur Glace	Couples	10	10

Critères d'exécution en vue d'une sélection aux championnats ISU
(Championnats d'EUROPE, du MONDE et du MONDE JUNIOR)

Contenus minimums obligatoires :

- HOMMES SENIOR : 1 quadruple saut dans le programme COURT
- FEMMES SENIOR : 1 combinaison de deux triples sauts dans le programme COURT
- HOMMES JUNIOR : triple lutz dans le programme COURT
- FEMMES JUNIOR : triple lutz dans le programme COURT

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

II. GRANDS PRIX SENIORS

Critères d'âge

Basés sur les règles générales de l'ISU 2011.

Quotas et critères internationaux de sélection

Principes de Sélection (cf. Règles Générales de Sélection)

Les décisions de la Commission de Management de l'I.S.U. sont confirmées par la commission de sélection à l'issue de l'évaluation des Master's 2011.

La participation aux Grands Prix, sauf dérogation accordée par le DTN, se fera en fonction des critères définis par la Commission de management de l'ISU.

Calendrier

Se référer au calendrier I.S.U. de la saison en cours.

21 - 23 Oct	 Grand Prix of Figure Skating - Skate America	Ontario, USA
28 - 30 Oct	 Grand Prix of Figure Skating - Skate Canada	Mississauga, Ontario, Canada
4 - 6 Nov	 Grand Prix of Figure Skating - Cup of China	Beijing, China
11 - 13 Nov	 Grand Prix of Figure Skating - NHK Trophy	Sapporo, Japan
18 - 20 Nov	 Grand Prix of Figure Skating - Trophée Eric Bompard	Paris, France
25 - 27 Nov	 Grand Prix of Figure Skating - Rostelecom Cup	Moscow, Russia
8 - 11 Dec	 Junior Grand Prix of Figure Skating Final (Combined Juniors and Seniors)	Quebec City, Canada (TBA)

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

III. CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Dates

Du 16 au 18 décembre 2011 à DAMMARIE LES LYS

Critères de Participation

• Etre âgé :

- a) en patinage artistique de 12 ans minimum à la date du 1^{er} juillet précédent le Championnat
- b) en danse sur glace, de 14 ans pour les filles et 16 ans pour les garçons à la date du 1^{er} juillet précédant le championnat

Sont sélectionné(e)s d'office tous patineurs ou couples ayant participé aux GP Seniors 2011.
Les places restantes seront attribuées aux patineur(se)s ayant réalisé le meilleur score lors des compétitions suivantes :

- Soit au Master's 2011
- Soit au TDF1 (*) de la saison en cours (dernier pris en compte, CAEN)
- Soit en compétition internationale inscrites au calendrier ISU (saison 2011/2012)

En Danse sur Glace, les couples devront avoir obligatoirement participé aux Master's,

Le quota maximum pour les Championnats de France Elite est fixé par le tableau ci-après.

		Quotas
Patinage Artistique	Hommes	12
	Femmes	12
	Couples	4
Danse sur Glace	Couples	10

Critères d'exécution en vue d'une sélection aux championnats ISU (Championnats d'EUROPE, du MONDE et du MONDE JUNIOR)

Contenus minimums obligatoires :

- HOMMES SENIOR : 1 quadruple saut dans le programme COURT
- FEMMES SENIOR : 1 combinaison de deux triples sauts dans le programme COURT
- HOMMES JUNIOR : triple lutz en combinaison dans le programme COURT
- FEMMES JUNIOR : triple lutz en combinaison dans le programme COURT

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

(*) Sous réserve que le jury de la compétition soit composé au minimum de 2 juges internationaux, de 3 juges nationaux et d'un spécialiste technique inscrit sur la liste nationale.

IV. CHAMPIONNAT D'EUROPE

Dates

Du 23 au 29 Janvier 2012 à SHEFFIELD (Grande Bretagne)

Quotas

Déterminés selon les résultats des championnats d'Europe de l'année précédente.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.
3 hommes, 2 filles, 2 couples artistiques, 3 couples de danse.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales ISU de la saison 2011.

Critères de participation

Hommes et femmes → avoir obtenu un score minimum et un contenu minimum à l'occasion de l'une des compétitions de référence de la saison en cours.

Couples artistique et couples danse → avoir obtenu pour un score minimum à l'occasion de l'une des compétitions de référence de la saison en cours.

		Score minimum
Patinage Artistique	Hommes	180 points
	Femmes	135 points
	Couples	130 points
Danse sur Glace	Couples	135 points

Contenus répertoriés à l'addition des éléments visionnés lors des deux programmes de cette compétition

SENIORS Garçons → au minimum 1 quadruple et deux triples axel validés ou 1 triple axel et deux quadruples validés

SENIORS Filles → au minimum 1 combinaison triple/triple et triple lutz validés

Principes de Sélection (cf. Règles Générales de Sélection)

Les sélections seront arrêtées comme définies par les règles générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves de références ci-après :

- Master's
- Grands Prix Seniors et Juniors
- Finales Grand Prix Senior et Junior
- Championnat de France ELITE
- Toutes compétitions internationales ISU de la saison en cours

Sont qualifiés d'office les finalistes au Grand Prix Senior.

La Commission technique et pédagogique se réunira, après les championnats de France Elite, afin de faire ses propositions à la Commission de Sélection.

Le DTN se réserve le droit de sélectionner pour les Championnats d'Europe, à titre exceptionnel et dérogatoire, au regard des résultats européens et mondiaux acquis au cours de l'Olympiade en cours, un ou plusieurs athlètes ciblés qui n'auraient pas suivi le chemin de sélection 2011-2012.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

V. CHAMPIONNAT DU MONDE

Dates

Du 26 mars au 1^{er} avril 2012 à NICE (France)

Quotas

Déterminés selon les résultats aux championnats du Monde 2010.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.
2 hommes, 1 fille, 1 couple artistique, 2 couples de danse.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales ISU 2011

Critères de participation

Avoir obtenu un score minimum et un contenu minimum dans chaque discipline à l'occasion de l'une des compétitions de référence de la saison en cours.

		Score minimum
Patinage Artistique	Hommes	215 points
	Femmes	150 points
	Couples	145 points
Danse sur Glace	Couples	140 points

Contenus répertoriés à l'addition des éléments visionnés lors des deux programmes de cette compétition

SENIORS Garçons → au minimum 1 quadruple et deux triples axel validés ou 1 triple axel et deux quadruples validés
SENIORS Filles → au minimum 1 combinaison triple/triple et triple lutz validés

Principes de Sélection (cf. Règles Générales de Sélection)

Les sélections seront arrêtées comme définies par les règles générales, et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves de références ci-après :

- Master's
- Grands Prix Seniors et Juniors
- Finales Grand Prix Senior et Junior
- Championnat de France ELITE
- Championnat d'Europe
- Toutes compétitions internationales ISU de la saison en cours

La Commission technique et pédagogique se réunira, après les championnats d'Europe, afin de faire ses propositions à la Commission de Sélection.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

VI. COMPETITIONS INTERNATIONALES

Principes d'inscription

La FFSG, sur proposition du DTN, est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des patineurs dans une compétition internationale du calendrier ISU.

Ces compétitions internationales permettent:

- aux patineurs à potentiel d'acquérir des points ISU
- aux patineurs de préparer les échéances importantes

La prise en charge partielle ou totale des dépenses (voyage, hébergement, nourriture) par la Fédération sera décidée par le DTN en fonction des moyens financiers de la fédération et du nombre de demandes enregistrées.

Dans le cadre d'une compétition qui ne serait pas prise en charge par la DTN, la FFSG fera uniquement l'inscription administrative.

La réservation des hôtels, des billets d'avion, le règlement des frais d'inscriptions sont entièrement à la charge des patineurs ou des clubs concernés.

Les inscriptions faites par la FFSG aux différentes compétitions seront envoyées en une seule fois à l'organisation au plus tard quinze jours avant la date limite de clôture de chaque compétition.

Dans le cas où il y aurait des quotas inférieurs aux demandes, le DTN définira les critères qui permettront de faire un choix en s'appuyant sur les épreuves ci-dessous :

- Les Master's
- Les championnats de France Elite
- Les championnats de France Novices
- Les championnats de France juniors

Les demandes d'inscriptions aux compétitions internationales doivent parvenir à la DTN suivant le calendrier établi ci-dessous :

- Au plus tard le 15 juillet 2011 pour les compétitions de septembre et octobre 2011
- Au plus tard le 15 septembre 2011 pour les compétitions de novembre et décembre 2011
- Au plus tard le 15 décembre 2011 pour les compétitions de janvier, février, mars, avril, mai 2012

Les demandes reçues en dehors des délais ne pourront être prises en compte.

Le DTN se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

VII. GRANDS PRIX JUNIORS

Quotas

Déterminés selon les résultats de la saison précédente

Quotas 2011/2012	
Hommes	6
Dames	7
Couple Artistique	4
Danse sur Glace	14

Critères d'âge

Basés sur les règles générales de l'ISU 2011.

Principes de sélection (cf . Règles Générales de Sélection)

Patinage artistique et Danse sur Glace :

Ce chemin de sélection et les étapes de qualification s'inscrivent dans le cadre du calendrier international fixé par l'ISU à partir du 01/08/2011.

Calendrier

31 Aug - 4 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Riga, Latvia
7 - 11 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Brisbane, Australia
14 - 18 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Gdansk, Poland
21 - 25 Sept	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Brasov, Romania
28 Sept - 2 Oct	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Innsbruck, Austria
5 - 9 Oct	 Junior Grand Prix of Figure Skating	Milan, Italy
12 - 16 Oct	 Junior Grand Prix of Figure Skating including Pair Skating	Tallinn, Estonia
8 - 11 Dec	 Junior Grand Prix of Figure Skating Final (Combined Juniors and Seniors)	Quebec City, Canada (TBA)

Règle de performance

Lors du premier Grand prix auquel il participe, tout patineur, patineuse, couple ou danseur qui figurerait dans les 5 premiers verrait une participation se confirmer dans un deuxième Grand Prix sous réserve des quotas disponibles.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

VIII. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR

Dates

Du 27 février au 4 mars 2012 à Minsk (BELARUS)

Quotas

Déterminés selon les résultats au championnat du Monde Junior 2010.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.
1 homme, 1 fille, 1 couple artistique, 2 couples de danse.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales ISU 2011.

Critères de participation

Avoir obtenu un score minimum et un contenu minimum dans chaque discipline à l'occasion de l'une des compétitions de référence de la saison en cours.

		Score minimum
Patinage Artistique	Hommes	170 points
	Femmes	120 points
	Couples	110 points
Danse sur Glace	Couples	115 points

JUNIORS Garçons → au minimum 1 triple axel et combinaison triple/triple validés
JUNIORS Filles → au minimum 1 triple lutz et 4 triples différents validés

Principes de sélections (cf . Règles Générales de Sélection)

Les sélections seront arrêtées comme définit par les Règles Générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves ci-après:

- Grand Prix Seniors et Juniors
- Finale Grand Prix Senior et Junior
- Championnat de France Elite
- Championnat d'Europe
- Toutes compétitions internationales ISU de la saison cours

Si un ou plusieurs patineurs juniors participaient à la finale du Grand prix, ils seraient automatiquement sélectionnés pour les championnats du Monde junior.

Dans le cas où les quotas seraient inférieurs au nombre de patineurs sélectionnés en finale, le classement de la finale des Grands Prix serait déterminant.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

Dates

Du 13 au 22 janvier 2012 à Innsbruck (AUTRICHE)

Quotas

Déterminés selon les résultats au championnat du Monde Junior 2011.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.
1 garçon, 1 fille, 1 couple artistique, 1 couple de danse.

Critères d'âge

Etre né entre le 1/01/1996 et le 31/12/1997

Pour les garçons des catégories couple et danse être né entre le 1/01/1994 et le 31/12/1997

Principes de sélections (cf . Règles Générales de Sélection)

Les sélections seront arrêtées comme définit par les Règles Générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves ci-après:

- Master's
- Compétitions internationales ISU de la saison en cours

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.